

» cie de neuf mille deux cens quatre-vingt-
 » quatre lieues quarrées ; elle en a vingt-huit
 » mille : & le calcul , eût-il été fait comme
 » il est annoncé , en lieues de quinze au de-
 » gré , on se trouveroit encore bien distant
 » de la vérité ». Aucun des deux voyageurs
 n'étant infaillibles , il n'y a qu'à prendre de
 l'un le nombre des lieues quarrées , & de l'autre
 le nombre d'habitans qu'elles portent ; que
 deviennent dès-lors les 25 millions d'habitans
 que d'Expilly & ses échos fideles ne cessent
 de supposer dans la France ?

Dans son enthousiasme contre les catholiques , les églises , les prêtres , les Religieux , M. Robert laisse souvent échapper des observations qui le réfutent péremptoirement. C'est ainsi qu'en même tems qu'il s'irrite de ce que l'abbaye de Saint-Gall jouissoit autrefois de la souveraineté sur cette ville , il nous dit : *La ville de Saint-Gall doit sa naissance à la célébrité que donnerent à ce lieu les cénobites qui l'habiterent*. Mais à qui vient plus naturellement la souveraineté d'une ville , qu'à celui qui lui donne l'existence ; qu'à celui qui ayant rassemblé un peuple par la bonne odeur de la piété & de la charité , le gouvernera sans doute par la même influence , par le même , doux , efficace & salutaire pouvoir ? — Tout ce que M. Robert dit d'après Coxe , d'injures aux catholiques , au sujet du célèbre sanctuaire de Notre-Dame des Ermites , & ses sarcasmes contre la piété chrétienne , sont supérieurement réfutés par un philosophe , dans le Journal du 15 Juillet 1782 , p. 397.